

**ORGANISATION MONDIALE DE LA
SANTÉ**

Bureau Régional de la Méditerranée Orientale

Bureau du Représentant
RABAT - MAROC



مَنْظَرُ الصِّحَّةِ الْعَالَمِيَّةِ
المكتب الإقليمي شرق المتوسط

مكتب ممثل المنظمة
الرباط - المغرب

**Discours de Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé
Dr Yves Souteyrand**

**Cérémonie de présentation et de signature de la Stratégie de Coopération
entre le Royaume du Maroc et l'OMS 2017-20121**

Rabat le 30 mars 2017

Monsieur le Ministre de la Santé

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Santé

Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Maroc

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Monsieur l'Inspecteur Général

Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale du Ministère de la Santé

Mesdames et Messieurs les représentants des départements ministériels et des institutions nationales

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile

Cher(e)s Collègues du Système des Nations Unies

Honorable assistance

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux que nous nous réunissions aujourd'hui pour célébrer cette étape importante qui établit des bases solides de coopération entre le Royaume du Maroc et l'Organisation Mondiale de la Santé.

Permettez-moi de vous remercier, Monsieur le Secrétaire Général, pour votre engagement personnel dans ce processus. Votre leadership a été un atout pour mobiliser l'ensemble des équipes du Ministère de la santé, les autres départements et les institutions nationales, ainsi que les partenaires de la coopération dans un processus qui s'est étalé tout au long de l'année 2016.

Mes remerciements vont également à l'équipe de la Direction de la Planification et des Ressources Financières, notamment à la Division de la Coopération au Ministère de la Santé qui a coordonné ce travail, et à

l'ensemble des participants qui ont contribué à ce processus, ainsi qu'aux consultants qui l'ont facilitée.

La stratégie de coopération 2017-2021 entre le Maroc et l'OMS définit les domaines prioritaires sur lesquels l'Organisation s'engage à appuyer le Royaume au cours des 5 prochaines années. Elle identifie les domaines pour lesquels la mobilisation de l'expertise et des ressources de l'Organisation doit apporter une valeur ajoutée pour le secteur de la santé du Maroc.

Mesdames et Messieurs,

Le développement de la stratégie s'est inscrit dans un contexte de mutations du système de santé marocain et d'engagements internationaux majeurs. Permettez-moi de revenir sur certaines dimensions de ce contexte.

Contexte politique, d'abord, la Constitution de 2011, en réponse aux attentes exprimées par la population lors du Printemps Arabe, consacre le droit à l'accès aux soins et à la couverture médicale. La lettre Royale de Sa Majesté Mohamed VI, lors de la 2^{ème} Conférence nationale sur la santé en juillet 2013, réaffirme ces droits et engage les acteurs du système de santé à travailler à la mise en œuvre d'une couverture médicale globale.

La généralisation du RAMED à partir de 2012 constitue la meilleure illustration de la réponse à ces engagements constitutionnels.

Contexte des réformes, ensuite : le système de santé est un chantier de réformes initiées par le Ministère de la Santé - réforme de l'offre de soins, pour assurer une réponse adéquate aux besoins de la population, réforme de la gouvernance en vue de concrétiser la régionalisation avancée, réforme du secteur du médicament qui a conduit notamment à une diminution sensible de leur prix.

Cependant, le système de santé marocain continue d'être confronté à d'importants défis : pénurie des ressources humaines et leur inégale répartition sur le territoire ; régulation insuffisante d'un secteur privé en croissance ; insuffisance des financements consacrés à la santé ; revendications des usagers quant à la qualité de l'accueil et du service rendu, telles qu'avérées par les enquêtes Intidarate réalisées en 2012.

Contexte épidémiologique et démographique, le Maroc est en transition. Le pays a connu de grands succès dans le contrôle des maladies infectieuses grâce à une politique de vaccination efficace et des programmes de santé bien structurés. La polio, le paludisme, la lèpre, la bilharziose, le trachome ont été éliminés. Les cibles du 6^{ème} Objectif Millénaire du Développement relatifs au sida et à la tuberculose ont été atteintes. Il en va de même pour le 4^{ème} OMD relatif à la mortalité infantile. La mortalité maternelle a sensiblement diminué, mais elle continue d'être plus élevée que dans des pays comparables.

L'espérance de vie a augmenté de 20 ans en 4 décennies. Le revers de la médaille est l'explosion des maladies non transmissibles et chroniques (diabète, hypertension, cancer, insuffisance rénale, maladies cardiovasculaires et respiratoires), source aujourd'hui de 75% de la mortalité. Le système de santé doit répondre aux nouveaux besoins induits par ces transformations épidémiologiques. Les facteurs de risque associés à ces maladies - mauvaise alimentation, obésité, consommation de tabac et d'alcool, sédentarité - appellent une réponse qui mobilise un ensemble large de départements ministériels et de parties prenantes.

Contexte de la sécurité sanitaire, la crise de l'épidémie à virus Ebola, - crise à laquelle le Maroc a apporté une réponse volontariste félicitée par la Directrice Générale de l'OMS - a été un révélateur de la fragilité des systèmes de santé

publique des pays. Ceux-ci ne disposent pas des capacités requises par le Règlement Sanitaire International pour faire face à des menaces épidémiques majeures. Au Maroc, l'évaluation des fonctions essentielles de santé publique et plus récemment l'évaluation des capacités du pays en relation avec le Règlement Sanitaire International, ont identifié les priorités pour renforcer la sécurité sanitaire. La Loi sur la santé Publique, qui devrait être soumise au Gouvernement puis au Parlement, constituera le levier législatif pour faire face à cette situation.

Enfin, **contexte international** : le Maroc s'est approprié, à l'instar des Etats membres de l'ONU, les Objectifs du Développement Durables. Les cibles des ODDs engagent les Etats et les partenaires. Ainsi l'ODD 3 « *Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge* », inscrit la couverture universelle en santé comme cible centrale. Il s'agit d'assurer que tout individu ait accès à des services de santé de qualité, en étant protégé contre le risque financier.

De plus, les liens croisés entre la santé et les autres Objectifs du Développement Durables sont démontrés, confirmant ainsi le rôle essentiel des déterminants économiques, sociaux et environnementaux de la santé et l'impératif d'action multisectorielle.

Mesdames et Messieurs,

Ces éléments de contexte ont constitué l'arrière-plan sur lequel s'est élaborée la Stratégie de coopération.

Son développement a été guidé par **4 principes** :

- **L'appropriation** par le pays
- L'alignement avec les priorités nationales de santé

- L'harmonisation avec l'engagement des autres partenaires
- La collaboration avec les pays dans le développement de l'agenda mondial de la santé

La gouvernance du processus d'élaboration de la stratégie a garanti son appropriation par le pays. Guidé par un comité de pilotage que j'ai eu l'honneur de présider avec Monsieur le Secrétaire Général, le comité technique, composé de professionnels des institutions marocaines agissant dans le domaine de la santé, a été la cheville ouvrière de ce processus.

Il a réalisé une analyse minutieuse des forces et des faiblesses du système de santé marocain et proposé des options stratégiques possibles d'évolution.

Ces options ont été croisées avec les priorités de l'agenda mondial de la santé 2014-2019 établies par l'Assemblée Mondiale de la Santé.

Enfin la collaboration avec les partenaires du développement en santé au Maroc a permis d'assurer une synergie entre les différents programmes. En particulier, la stratégie de coopération est parfaitement alignée avec le nouveau plan cadre des Nations Unies au Maroc, l'UNDAF, qui couvre la même période 2017-2021. La simultanéité du développement de ces programmes de coopération assure une convergence dans les objectifs à atteindre.

Mesdames et Messieurs,

La coopération entre le Maroc et l'OMS pour la période 2017-2021 va s'articuler autour de 4 priorités stratégiques :

1. L'accès à des services de santé de qualité, complets, centrés sur la personne, disponibles pour les groupes les plus vulnérables, afin d'accompagner le Maroc vers **la Couverture Universelle en santé**.

2. La contribution aux **Objectifs du développement durable**, par l'appui aux programmes de santé pour réduire la charge de morbidité et de mortalité, et par la prise en compte des déterminants sociaux et environnementaux de la santé afin d'agir sur les inégalités.
3. Le **renforcement des fonctions essentielles de santé publique et de la sécurité sanitaire**. Il s'agit d'appuyer le Maroc pour mettre à niveau ses capacités en matière de surveillance épidémiologique, et de préparation et de riposte aux urgences de santé publique.
4. Enfin, l'accompagnement de la **dynamique de régionalisation** et le renforcement de la **gouvernance** du secteur de la santé.

Le Maroc peut compter sur les efforts sans relâche des 3 niveaux de l'Organisation - bureau pays, bureau régional et siège, pour l'appuyer dans la mise en œuvre de cette stratégie. Elle est déjà effective dans le cadre de notre programme de travail pour la biennie en cours. Au plan financier, elle bénéficiera, sur la base des budgets des biennies précédentes, d'un appui de l'ordre de 30 millions de dirhams par biennies. Ce budget sera consacré au financement d'appui technique sous forme d'expertise, de renforcement des capacités et d'enquêtes.

Mesdames et Messieurs

En conclusion, la santé est à la fois résultat et facteur du développement économique et social d'un pays. Investir dans la santé est une condition pour cheminer vers l'ensemble des Objectifs du Développement durable. Pour cela il faut disposer d'un système de santé efficace, performant, protecteur et qui n'exclut personne.

Le système de santé au Maroc est en pleine transformation. Le diagnostic des forces et des faiblesses est partagé par l'ensemble des acteurs. Les défis sont

importants. Y répondre nécessite une forte coordination des secteurs et des parties prenantes sous le leadership du Ministère de la Santé. Le chantier de réformes doit être accompagné afin d'en assurer sa mise en œuvre opérationnelle et d'offrir à l'utilisateur le service qui réponde à ses besoins.

En accompagnant les efforts du pays, j'ai la conviction que l'OMS, dans le cadre de sa stratégie de coopération, pourra contribuer de manière significative à la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé du Maroc et ainsi répondre aux attentes de la population marocaine et améliorer son état de santé.

Je vous remercie de votre attention.